

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**



À UNE SÉANCE ordinaire du conseil municipal, tenue le 4 septembre 2018 à 19 h 30, à la salle du Conseil, située au 35 chemin North Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères et conseillers suivants : Mesdames Nicole-Andrée Blouin, Lina Courtois, Huguette Larose et Sylvie Martel et monsieur René Vaillancourt.

EST ABSENT le conseiller Marc Hurtubise

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Jacques Demers. Madame Christine Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Sept (7) personnes sont présentes dans la salle au début de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
 - 3.1 Séance du 6 août 2018
- 4. Finance**
 - 4.1 Nomination des vérificateurs comptables pour l'année financière 2018
- 5. Voirie**
 - 5.1 Rapport mensuel – Inspecteur en voirie
 - 5.2 Reconstruction de la Rue du Val Joli - Mandat
 - 5.3 Appropriation au fonds général – Rue du Val Joli
 - 5.4 Marquage de chaussées – Mandat
 - 5.5 Déneigement 2018-2019 – 40 Chemin du Lac; 25 Chemin de la Montagne - Mandat
 - 5.6 Correction et rechargement des Chemins du Brûlé, Fontaine, des Indiens et rue des Noyers - Mandat
- 6. Sécurité publique**
- 7. Urbanisme**
 - 7.1 Rapport mensuel - Inspectrice en bâtiment et en environnement
 - 7.2 Résolution d'adoption du règlement n° 2018-505 intitulé « *Règlement 2018-505 modifiant le règlement de zonage 90-256 dans le but de permettre la production artisanale dans la zone C-1* »
- 8. Environnement**
 - 8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier
 - 8.2 Rapport final – Campagne d'inspection 2018 des bandes riveraines et recommandations
- 9. Loisirs / Culture**
 - 9.1 Journée porte ouverte des fermes du Québec– Implication de la municipalité
 - 9.2 École Dominique-Savio-Journée d'initiation au ski – Demande de financement

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

9.3 Table de concertation des aînés Memphrémagog – Bottin 2019-
Demande de financement

10. Administration

10.1 Rapport de dépenses - Directrice générale

10.2 Service PerLE du Portail du gouvernement du Québec – Adhésion

11. Adoption des comptes payés et à payer

11.1 Parc Régional Massawippi – Quote-part du projet navette

12. Correspondance

13. Divers

14. Période de questions

15. Levée de la séance

1) MOT DE BIENVENUE

Une minute de silence est observée. Puis, le maire Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-09-889

Il est proposé par : madame Huguette Larose

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 4 septembre 2018 avec la modification suivante :

11.1 Parc Régional Massawippi – Quote-part du projet navette

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance du 6 août 2018

2018-09-890

Il est proposé par : madame Nicole-Andrée Blouin

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 6 août 2018 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) FINANCE

4.1 Nomination des vérificateurs comptables pour l'année financière 2018

Considérant qu'il y a lieu de nommer les auditeurs pour l'exercice financier 2018 de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley;

Considérant l'offre de services transmise le 29 août 2018 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton à la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, aux fins d'effectuer l'audit du rapport financier 2018 et certains audits spécifiques pour l'année 2018;

Considérant que la municipalité utilise les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton depuis plusieurs années et qu'elle s'en montre satisfaite;

2018-09-891

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

De mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), en respect de la soumission reçue le 29 août, pour effectuer les travaux suivants :

Audit du rapport financier consolidé 2018 :	11 900 \$
Déclarations fiscales :	300 \$
Total :	12 200 \$
Audit de la reddition de compte de Recyc-Québec	500 \$

De mandater également la firme RCGT pour tout audit exigé par certains programmes de subvention non récurrents, pour toute modification des règles comptables apportées par le MAMOT, ou pour tout besoin d'assistance comptable pour compléter les travaux préparatoires et pour préparer le budget, aux taux horaires suivants :

Stagiaire/Intermédiaire :	90 \$/h
Responsable des dossiers :	135 \$/h
Directeur :	170 \$/h
Associé :	255 \$/h

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5) VOIRIE

5.1 Rapport mensuel – Inspecteur en voirie

Le rapport de l'inspecteur en voirie pour le mois d'août est déposé.

5.2 Reconstruction de la rue du Val Joli - Mandat

Considérant l'appel d'offres lancé le 19 juillet 2018 visant la réalisation des travaux de reconstruction de la rue du Val Joli aux fins de sa municipalisation (résolution 2018-06-838);

Considérant que quatre soumissions ont été déposées le 21 août 2018 au bureau de la municipalité et que le comité de sélection, après analyse, en fait la recommandation auprès des membres du conseil;

2018-09-892

Il est proposé par : madame Sylvie Martel

Et résolu

Que le contrat pour la reconstruction de la rue du Val Joli soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Grondin Excavation inc. au prix de 389 997,47 \$ plus les taxes applicables, soit 448 399,59 \$ au total et ce, en respect du devis d'appel d'offres de la municipalité et de l'offre de services reçue le 21 août 2018.

Que la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents en lien avec l'octroi du présent contrat et qu'elle soit également autorisée à procéder à un contrat de gré à gré avec un laboratoire accrédité pour l'analyse de sols pendant les travaux.

Que la somme nécessaire au mandat soit appropriée à même le règlement d'emprunt numéro 2017-501 pour la municipalisation de la rue du Val-Joli et qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux soumissionnaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Appropriation au fonds général – Rue du Val Joli

Considérant que le contrat octroyé pour la reconstruction de la rue du Val Joli s'élève à 389 997,47 \$ plus les taxes applicables;

Considérant que le règlement d'emprunt numéro 2017-501 pour la municipalisation de la rue du Val-Joli prévoit que, *Aux fins du présent règlement, le conseil décrète une dépense n'excédant pas 436 500 \$, pour les frais liés à l'acquisition et à l'amélioration de la rue (coûts du terrain, frais juridiques, frais d'experts, frais contingents, travaux d'amélioration et taxes) et pour se procurer cette somme, le conseil approprie du fonds*

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

général une somme de 100 000 \$ et décrète un emprunt de 336 500 \$ pour une période de 25 ans (article 4);

Considérant que l'article 3 du règlement numéro 2017-501 stipule que *Le conseil de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley décrète également l'exécution de travaux de réfection de ce chemin, ces travaux étant estimés à un total de 300 000 \$* incluant les taxes;

Considérant que les autres dépenses en lien avec le dossier ne sont actuellement pas toutes effectuées, le total des dépenses étant conséquemment inconnu pour l'instant;

2018-09-893

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

D'approprier au fonds général la somme nécessaire pour l'exécution des travaux et la finalisation du dossier, estimée actuellement à environ 110 000\$ supplémentaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4 Marquage de chaussées – Mandat

Considérant qu'il y a lieu de procéder, pour 2018, au traçage de lignes sur une longueur d'environ 22km de routes ainsi que de marques sur le stationnement du bâtiment principal de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley;

Considérant les démarches entreprises auprès de trois entrepreneurs spécialisés en marques de chaussée, le 22 août dernier;

Considérant que trois soumissions ont été déposées au bureau de la municipalité et que le comité de sélection, après analyse, en fait la recommandation auprès des membres du conseil;

2018-09-894

Il est proposé par : madame Huguette Larose

Et résolu

De retenir les services de Durand Marquage associés inc. aux fins de réaliser les travaux de traçage et de marques en respect de l'appel de soumissions, au prix de 4 576 \$ plus les taxes, le tout en accord avec les conditions décrites à la proposition de l'entreprise reçue le 27 août 2018.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis aux soumissionnaires et que les sommes nécessaires à ce mandat soient prélevées à même le poste 02-320-00-519 des prévisions budgétaires 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.5 Déneigement 2018-2019 – 40, chemin du Lac; 25, chemin de la Montagne - Mandat

Considérant que le contrat de déneigement des stationnements de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley octroyé en 2017 (résolution 2017-11-678) à M. Stéphane Molleur, pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019, ne prévoyait pas le déneigement des stationnements du 40, chemin du Lac et du 25, chemin de la Montagne;

Considérant qu'un contrat a ensuite été accordé à M. Molleur pour le déneigement de ces deux emplacements, pour la saison 2017-2018 (résolution 2017-09-638);

Considérant qu'il y a lieu de convenir d'un contrat pour la saison 2018-2019 pour les stationnements du 40, chemin du Lac et du 25, chemin de la Montagne et qu'une proposition a été transmise par M. Molleur le 28 août dernier;

2018-09-895

Il est proposé par : monsieur René Vaillancourt

Et résolu

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Que le contrat pour le déneigement des stationnements du 40, chemin du Lac et du 25, chemin de la Montagne pour la saison hivernale 2018-2019 soit confié à M. Molleur aux prix de 600 \$ pour le 40, chemin du Lac et de 350 \$ pour le 25, chemin de la Montagne, incluant le trottoir de bois, plus les taxes applicables.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis au soumissionnaire et que les sommes nécessaires à ce mandat soient prélevées à même le poste 02-330-02-443 des prévisions budgétaires 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.6 Correction et rechargement des chemins du Brûlé, Fontaine, des Indiens et rue des Noyers - Mandat

Considérant l'appel d'offres sur invitation effectué le 13 août 2018 auprès d'entrepreneurs qualifiés pour effectuer des travaux de rechargement partiel des chaussées des chemins du Brûlé, Fontaine, des Indiens et des Noyers (résolution 2018-08-878);

Considérant que trois soumissions conformes ont été déposées au bureau de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley le 27 août;

Considérant la recommandation du comité de sélection aux membres du conseil;

2018-09-896

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

D'octroyer le mandat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Racicot Excavation inc., pour un montant total de 50 212,46\$ incluant les taxes et ce, en respect du devis d'appel d'offres de la municipalité et de l'offre de services reçue le 27 août 2018.

D'autoriser le paiement à même le poste 02-320-00-620 des prévisions budgétaires 2018 en complément des subventions reçues.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis aux soumissionnaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6) SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier n'est traité.

7) URBANISME

7.1 Rapport mensuel - Inspectrice en bâtiment et en environnement

Le rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement pour le mois d'août est déposé.

7.2 Résolution d'adoption du règlement no 2018-505 intitulé « Règlement 2018-505 modifiant le règlement de zonage 90-256 dans le but de permettre la production artisanale dans la zone C 1 »

Sur proposition de monsieur René Vaillancourt, secondée par madame Lina Courtois, le règlement n° 2018-505 intitulé « *Règlement 2018-505 modifiant le règlement de zonage 90-256 dans le but de permettre la production artisanale dans la zone C-1* » est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8) ENVIRONNEMENT

8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier

Le rapport de l'inspecteur forestier pour le mois d'août est déposé. Le prochain rapport sera déposé en novembre.

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

8.2 Rapport final – Campagne d’inspection 2018 des bandes riveraines et recommandations

Le rapport final de l’inspecteur en environnement a été transmis aux membres du conseil, avec l’avis de convocation de la présente séance.

La municipalité procède à l’inspection des bandes riveraines depuis neuf ans telle qu’on la connaît. Le type de campagne sera révisé en prévision de l’été 2019, probablement en collaboration avec une équipe d’étudiants du CUFÉ de l’Université de Sherbrooke.

9) LOISIRS / CULTURE

9.1 Journée porte ouverte des fermes du Québec – Implication de la municipalité

Considérant l’invitation à ce que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley s’implique dans l’organisation de la Journée porte ouverte des fermes du Québec, qui aura lieu le 9 septembre 2018;

Considérant que la Ferme rurale du 230 chemin d’Ayer’s Cliff sera ouverte au grand public pour de la 16^{ème} édition de l’événement;

Considérant l’importance, pour le conseil de la municipalité, d’encourager ce lieu d’échange unique entre les consommateurs et les producteurs agricoles et forestiers;

2018-09-897

Il est proposé par : madame Nicole-Andrée Blouin

Et résolu

De contribuer pour un montant de 300\$ à la Journée porte ouverte des fermes du Québec, qui aura lieu le 9 septembre 2018, à même le poste 0270190991 des prévisions budgétaires 2018.

De prêter quatre tables à pic-nic pour l’événement qui aura lieu sur le territoire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

9.2 École Dominique-Savio-Journée d’initiation au ski – Demande de financement

Considérant la demande de soutien financier présentée par l’école Dominique-Savio en vue d’offrir aux élèves de la 3^{ème} à la 6^{ème} années l’expérience d’une journée d’initiation au ski de montagne, à la station de Mont-Orford;

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley a participé par le passé à cette initiative qu’elle considère pertinente;

2018-09-898

Il est proposé par : madame Sylvie Martel

Et résolu

De déboursier le montant nécessaire à l’inscription de chaque élève qui désirera participer à la journée d’initiation au ski de montagne de l’école Dominique-Savio à raison d’un montant maximal de 2000 \$.

De prélever les sommes nécessaires à même le poste 02-701-90-991 prévu à cet effet aux prévisions budgétaires 2018 et de transmettre ces sommes sur réception de factures de la Corporation ski-golf Mont Orford.

De transmettre un exemplaire de la présente résolution à Monsieur Martin Richard, enseignant en éducation physique à l’école Dominique-Savio.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

9.3 Table de concertation des aînés Memphrémagog – Bottin 2019- Demande de financement

Considérant la demande de soutien financier présentée par la Table de concertation des aînés Memphrémagog (TCA) en vue de la production du 9^{ème} Bottin-Agenda des ressources pour les aînés, un outil amplement utilisé par les citoyens de Sainte-Catherine-de-Hatley;

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

2018-09-899

Il est proposé par : monsieur René Vaillancourt

Et résolu

De répondre positivement à la demande de collaboration de la Table de concertation des aînés Memphrémagog, pour un montant de 140\$, lequel sera prélevé du poste 0270190991 prévu à cet effet aux prévisions budgétaires 2018.

De transmettre un exemplaire de la présente résolution à la TCA Memphrémagog.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10) ADMINISTRATION

10.1 Rapport de dépenses - Directrice générale

Le rapport de dépenses pour le mois d'août de la directrice générale est déposé conformément au règlement 2016-489.

10.2 Service PerLE du gouvernement du Québec-Adhésion

Considérant que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet unique multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics;

Considérant que le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation de services publics de façon à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État, les citoyens et les entreprises;

Considérant que les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises;

Considérant que PerLE est un service interactif Web qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités et qu'il est intégré au Portail gouvernemental de services;

Considérant que le ministre peut conclure des ententes particulières avec les villes et municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley souhaite participer au service PerLE;

2018-09-900

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, l'entente concernant le service PerLE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Liste des comptes à payer		
444	*Bell	374,71 \$
445	*Bell Internet	32,20 \$
443	*Bell Mobilité (cell C.Labelle)	53,99 \$
	*FTQ (reer employés-employeur)	1 318,94 \$
	*Ministère du revenu	6 446,08 \$
	*Receveur général	2 477,78 \$
	*Rémunération des élus	6 102,84 \$

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Liste des comptes à payer (suite)		
	*Rémunération du personnel	14 704,32 \$
442	*Ville de Sherbrooke	547,89 \$
	Abonnements bibliothèque de North Hatley et/ou Sherbrooke	87,50 \$
483	AGC Serrurier (clé lac Magog)	229,95 \$
492	Aquatech (eau salle comm.)	280,64 \$
489	Beauregard fosses septiques (contrat)	3 945,21 \$
484	Bergeron, Julie (entretien ménager)	618,04 \$
478	Bilodeau, Nancy (remboursement de frais)	22,56 \$
501	Bilodeau, Martin (location d'excavatrice)	600,00 \$
475	Blouin, Nicole-Andrée(remboursement de frais)	70,21 \$
502	Buropro (fauteuil dg)	570,28 \$
493	Caisse Desjardins Lac Memphrémagog (achat de la caisse 3/5)	18 706,86 \$
503	Centre Amaro des Cantons de l'Est (bouteilles d'eau)	18,00 \$
454	Comeau, Line (remboursement de frais)	25,92 \$
468	Construction Couillard (gravier carrière Mcconnell)	3 716,63 \$
476	Construction Goudreau (contrat niveleuse)	2 872,02 \$
474	Débroussailleurs GSL (contrat fauchage)	2 655,92 \$
486	Descoteaux, Éric (remboursement de frais)	486,88 \$
480	Diane Longval (enseigne)	45,99 \$
491	Distribution Marcel Laroche Inc. (bouteilles d'eau)	18,00 \$
455	Entreprise LTCA (location toilette chimique)	126,47 \$
472	Eurovia (payer retenue pavage ch.de la Montagne)	7 898,22 \$
481	Excavation Frenière & Fils	841,63 \$
456	Extincteurs Pierrafeux (entretien annuel des extincteurs)	235,87 \$
457	F. Racicot Excavation	68,97 \$
452	FCDQ -Bureau en gros (enveloppes)	54,74 \$
451	Fonds de l'information foncière (mutations)	24,00 \$
458	Gestion USD (achat de bacs bruns)	2 829,53 \$
499	Groupe ABS (étude géotechnique rue Caroline)	2 453,00 \$
490	Groupe HBG Inc. (honoraires prof.rue du Val-Joli)	2 046,56 \$
471	Inf. Orford (3 factures /souris, installer nouveaux logiciels)	653,90 \$
505	Jardin Eden (aménagement paysager parcs)	26 789,18 \$
494	Kalitec (plaquettes pour adresse)	1 247,48 \$
487	La Capitale Assurance	1 062,85 \$
498	Labelle, Christine (remboursement de frais)	81,23 \$
470	Larose, Huguette (achat de livres pour biblio-boîtes)	30,00 \$
482	Les Services Exp Inc. (honoraires prof.rue du Val-Joli)	5 130,37 \$
453	Location Langlois	135,54 \$
495	Maillé, Nicolas (frais de cellulaire)	30,00 \$
460	Matériaux Magog Orford	71,26 \$
496	Mathieu, Josyane (frais de garde salle comm.)	60,00 \$
449	Ministère du revenu (ajustement cotisation 2018)	30,08 \$
461	Molleur, Stéphan (tonte de pelouse 3/4)	2 299,50 \$
459	MRC Memphrémagog	1 833,00 \$
477	Pavages Maska (payer retenue pavage ch.de la Montagne)	25 802,25 \$
504	Publiforme (bollards)	1 080,77 \$
462	Régie de police Memphrémagog	40 826,00 \$
497	Régie incendie de l'Est	94 448,02 \$
467	Régie inter.déchets de Coaticook	5 971,72 \$
463	S.P.A.de l'Estrie	637,68 \$
473	Sani Estrie (ramasser ordures au Camp Savio-entente)	184,20 \$
479	Services de cartes Desjardins (essence, café, lait, poste)	747,35 \$
464	Signalisation de l'Estrie (enseignes)	453,57 \$
465	Sintra (3 factures pierre & gravier)	700,03 \$
485	Stanley-Dany Taylor Transports Inc.	15 079,52 \$
466	Ville de Magog (service de prévention)	937,19 \$
450	Ville de Sherbrooke (électricité)	4 259,80 \$
	TOTAL	314 190,84 \$

2018-09-901

Il est proposé par : madame Nicole-Andrée Blouin

Et résolu

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Que les comptes soient payés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.1 Parc Régional Massawippi – Quote-part du projet navette

2018-09-902

Il est proposé par : madame Huguette Larose

Et résolu

Que la quote-part 2018 prévue pour le projet de la navette Le Wippi, au montant de 5 000 \$, soit payée tel que prévu par la Régie du Parc régional Massawippi (résolution 18-02-21.09).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12) CORRESPONDANCE

Quelques éléments de correspondance sont laissés à l'attention des membres du conseil.

13) DIVERS

14) PÉRIODE DE QUESTIONS

15) LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée vers 20h30 sur proposition de madame Nicole-Andrée Blouin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Demers
Maire

Christine Labelle
Secrétaire-trésorière